

5^e Dimanche de Carême C (6 avril 2025)

Toute cette semaine déjà et jusqu'à Pâques mais aussi durant tout le Temps pascal, nous écoutons chaque jour l'évangile selon saint Jean.

Aujourd'hui, au c. 8 l'évangéliste nous présente Jésus et une femme accusée d'adultère. En ces temps de réflexion sur l'importance et la place des femmes dans l'Église il peut être utile de souligner les passages où saint Jean situe une femme au centre de son récit.

Dès le début, au c. 2, lors d'un mariage à Cana de Galilée, c'est l'unique fois où Marie, la mère de Jésus, intervient directement auprès de son fils. Elle devance l'heure pour Jésus en faisant de lui l'époux véritable qui procure à tous le vin des noces. Et ses disciples crurent en lui.

Au c. 4, Jésus entre en dialogue avec une femme de Samarie, elle a déjà eu 5 maris et celui avec lequel elle vit n'est pas son mari. C'est avec elle, et nulle part ailleurs dans les évangiles, que Jésus annonce le culte véritable, *en esprit et vérité*, accessible à tous, et loin du Temple de Jérusalem.

Or, aujourd'hui, dans ces deux chapitres 7 et 8, à cinq reprises, Jean précise que Jésus enseigne dans le Temple, jusqu'au moment où, pour échapper à ceux qui veulent le lapider, il *sortit du Temple*. Par cette insistance, saint Jean veut montrer que l'enseignement de Jésus reçoit la même importance que la Loi.

C'est précisément pour observer la Loi que les scribes et pharisiens accusent cette femme et mettent Jésus à l'épreuve. Il est écrit, dans le Lévitique et le Deutéronome : *si un homme commet avec une femme l'adultère, tous deux seront lapidés*. Puisque cette femme a été surprise en flagrant délit, on est en droit de se demander où est l'homme.

Ces témoins préfèrent l'ignorer. Et Jésus, fort habilement, les oblige à reconnaître leur propre culpabilité : *que celui qui est sans péché soit le premier à lui jeter une pierre et ils s'éloignent, en commençant par les plus âgés*. Ici pointe l'humour de saint Jean ! Jésus, le seul qui soit sans péché, n'innocente pas pour autant la femme : *va et désormais ne pèche plus* ! Mais auparavant, il lui adresse la parole : *Femme, où sont-ils ? Personne ne t'a condamnée. Personne, Seigneur !*

Jésus rend ainsi à cette femme toute sa dignité. Il avait fait de même pour la Samaritaine qui alla annoncer le Messie à ses concitoyens. Jésus lui avait aussi promis le don de l'eau vive qui devient dans le cœur du disciple source jaillissant en vie éternelle. Or, avant d'être mis en présence de la femme adultère, Jésus s'était écrié dans le Temple : *si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive celui qui croit en moi... de son sein couleront des fleuves d'eau vive. Il désignait ainsi l'Esprit Saint que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui* (7,37-38).

N'est-ce pas, précisément, dans l'Esprit Saint que Jésus réinterprète la Loi ? Aux pharisiens il déclare ensuite : *vous jugez de façon purement humaine. Moi, je ne juge personne* (8,15). Et quelques versets plus loin, il se présente comme l'envoyé du Père. On lui demandera alors : *ton Père où est-il ?* Et Jésus de répondre : *Si vous m'aviez reconnu vous auriez reconnu le Père* (v.19-20).

Selon saint Jean, telle sera la mission confiée à Marie-Madeleine, au matin de Pâques : *va trouver mes frères et dis-leur que je remonte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu qui est votre Dieu* (Jn 20,17).

Comment, frères et sœurs, ne pas chercher à mieux comprendre cet enseignement de Jésus afin d'aimer davantage sa personne ? C'est l'invitation pressante que nous adresse l'apôtre Paul lorsqu'il confie à ses chers Philippiens : *Il s'agit pour moi de connaître le Christ, et en lui d'être reconnu juste, non pas de la justice qui vient de la Loi, mais celle qui vient de la foi, puisque j'ai été saisi par le Christ Jésus.* La liturgie de ces deux semaines qui nous séparent de Pâques nous est offerte pour vivre cette même expérience.